



PROTÉGEONS ENSEMBLE UN BIEN PRÉCIEUX : NOTRE EAU POTABLE

ÉDITO



Jean-Claude Frécon, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY)

L'EAU FACILE EST DEVENUE FRAGILE.

Nous vous avons parlé de sa qualité, de son prix, de sa disponibilité. Aujourd'hui, je vous propose de vous intéresser à la protection de la ressource en eau, dont la responsabilité est confiée à notre syndicat.

Protéger la ressource, une ambition qui s'appuie sur des actions concrètes :

- surveiller la qualité de notre réseau de canalisations pour réduire au maximum les pertes en eau durant le transport ;
- investir intelligemment sur les renouvellements à effectuer, autrement dit placer le bon euro au bon endroit et au bon moment ;
- identifier d'éventuelles vulnérabilités sur nos installations ;
- protéger l'environnement dans lequel nous puisons l'eau que nous consommons.

*Je vous invite à parcourir cette lettre d'information pour comprendre plus en détail comment notre syndicat et son partenaire Lyonnaise des Eaux mettent en pratique leur engagement : **prendre soin de notre ressource pour le futur, au travers d'une gestion durable du réseau.***

TROIS AXES POUR PROTÉGER NOS RESSOURCES



→ UN RÉSEAU SOUS SURVEILLANCE

De nouveaux outils et méthodes apparaissent pour détecter les incidents sur le réseau. Le SIEMLY et Lyonnaise des Eaux font partie des précurseurs dans ce domaine.



→ DES RENOUVELLEMENTS CIBLÉS

La surveillance nous permet d'identifier les renouvellements de canalisations à effectuer et de les prioriser. Grâce à notre démarche de qualité, nous évitons tout gaspillage d'eau et d'euros.



→ LES ÉTUDES PATRIMONIALES POUR ANTICIPER LA GESTION DURABLE DE L'EAU

Protéger notre ressource en eau c'est aussi déployer des stratégies pour l'avenir, analyser la situation et prendre les bonnes décisions.

CHIFFRES CLÉS 2014

2 080 kilomètres de réseau

1283 HEURES
passées à chercher
des fuites sur le réseau

4 573 000 M³
d'eau distribuée
(soient 1524 piscines olympiques)

900 000 € / AN
d'électricité consommée pour faire
fonctionner les pompes du réseau

1,89 M³/KM/JOUR
d'eau perdue sur le réseau
(Le seuil national satisfaisant étant fixé à 2m³/km/jour)

74
communes

107
fuites trouvées et
réparées en 2014